BULLETIN DES MARETS

N° 219 -février 2025

Commune des Marêts

Dessin Michel Estève. Conception Tithouan Féron

« Nul ne voulait vous voir français de préférence »

(extrait de « l'affiche rouge », poème de Louis Aragon écrit en 1955, également mis en musique par Léo Ferré)

Je me suis aperçu ces derniers temps que beaucoup de personnes ignoraient ce texte relatif au « Groupe Manouchian », ces 23 résistants « étrangers » qui luttaient contre l'oppresseur nazi. Vingt-deux d'entre eux furent fusillés le 21 février 1944, la seule femme du groupe fut, quant à elle, guillotinée le 10 mai 1944. Ils étaient Espagnols, Hongrois, Polonais, Italiens, Roumains, Arméniens, Français, juifs, catholiques…Et finalement peu importe leur étiquette de pure forme tant ce qui est important, fondamental même, reste leur attachement à la lutte contre le tyran.

Prendre les armes et commettre des attentats ne sont pas des actes à valoriser ou à encourager d'une manière générale, tout en gardant cependant en perspective qu'il ne s'agit pas, comme je l'ai enseigné à mes enfants, de frapper le premier mais de s'arranger pour frapper le dernier si les hostilités actives ont été engagées par les adversaires. Comment lutter contre l'envahisseur lorsque les instances politiques au pouvoir ont capitulé et se sont mises au service de l'ennemi ? Comment surmonter tant de bassesses, de veuleries, de lâcheté ?

Des hommes et des femmes se sont levés et se sont battus, sauvant en quelque sorte un peu l'honneur du pays. Des militaires, des civils qui ont refusé la soumission. Des hommes, des femmes, des Français et des « étrangers » qui se voulaient « français de préférence » parce que pas français de naissance. Ces étrangers, « nos frères pourtant » (Aragon), de toutes confessions, n'étaient unis que par la seule chose qui devrait compter en ce Monde : la soif de Liberté et de Justice.

Il ne faut rien oublier de l'Histoire. Ces 23 résistants, et bien d'autres encore, n'étaient pas des criminels de bas étage. Sans cette invasion barbare, sans doute n'auraient-ils jamais touché à une arme et ceux qui le font pour des motifs de droit commun, vols, assassinats, crimes en tout genre sont à poursuivre et à juger. Tendre l'autre joue comme l'ont fait nombre de Français devant les Allemands est à vomir. « Pour un œil, les deux yeux. Pour une dent, toute la gueule », c'est la seule formule qui vaille. Si tu me cherches, tu me trouveras.

Ne rien céder sur les valeurs d'humanisme est primordial à tous les niveaux, ici, là-bas et maintenant. Pas demain, ce sera bien trop tard. En famille, entre amis, entre voisins, sur Internet avec le monde entier. Dire ce que l'on pense, entendre ce que l'on ne pense pas. Réfléchir, se documenter, ne pas rester aveuglé par une pensée unique. Critiquer, comparer, argumenter, renoncer à la violence. En finir avec ces frontières peu naturelles que sont la nationalité, la langue, la religion. Car au-dessus de ces créations humaines de pouvoir et de divisions, reste l'Humain qui aspire en grande majorité à la même chose partout dans le Monde : vivre du mieux possible et en paix.

La transmission est primordiale, qu'elle soit parentale, amicale ou institutionnelle. Et il y a de mauvaises transmissions relatives au racisme, à la violence, à la bêtise de certains supporters, à la haine de l'autre, surtout lorsque l'on est plusieurs contre l'autre... C'est l'injustice de la rencontre, du hasard de la naissance, de tous ces petits événements qui nous construisent ou nous détruisent. Il n'existe pas de Vérité Universelle, révélée par un quelconque dieu ou un gourou d'opérette. Il n'existe que le sens que l'on veut bien donner à sa propre vie qui doit se conjuguer et s'harmoniser au mieux avec celle des autres.

Pour illustrer l'histoire du « Groupe Manouchian », je publie dans ce Bulletin la communication qui fut faite en 2004 par la commune d'Ivry-sur-Seine lors d'une exposition. Depuis les cendres de Missak Manouchian et de son épouse Mélinée ont été transférées au Panthéon.

Gérard COGNYL

Se sortir de nos périls et de nos maux.....

Je n'étais pas destiné à vivre si longtemps, selon les prévisions du corps médical qui se basait sur ce que j'avais vécu, ce que j'avais subi, lors de mes premières années dans ce territoire d'Outre-Mer où je suis né. En fait j'avais survécu miraculeusement à des maladies graves, dont le typhus, contracté très probablement lorsque notre maman devait, lors des bombardements, se réfugier dans des souterrains d'Häi Phòng, regorgeant d'insectes, d'araignées, de rats... Ce typhus dont il était dit à l'époque que pour les tout jeunes, nul ne pouvait y survivre, me laissa fragilisé pendant de nombreuses années d'autant plus que vu le rachitisme qui en résulta, j'ai connu d'autres affections comme double congestion pulmonaire, coqueluche, entre autres maladies infantiles.

D'y penser, me conduit à évoquer cette faim de vivre qui m'a toujours habité et qui reste toujours d'actualité malgré les handicaps dont je me trouve désormais affublé, qui me diminuent et qui me font aborder avec détermination le dernier apprentissage qu'il m'est donné de connaître, le C.A.P, Certificat d'Aptitude à Poursuivre... Comme le suggère Gérard Cognyl dans ses dernières *"Une"* du Bulletin des Marêts, je prends en compte qu'il est capital, essentiel, vital, de dire, de parler, d'écrire, d'exprimer, de partager autant que possible... Ce que je me promets de faire.

Donc, en ce jeudi 27 février, au moment où j'écris ces mots, alors que l'on fête Honorine, sainte du jour, dont le vécu de celle à laquelle je fais référence se situa principalement en Normandie et que l'on considère comme protectrice des emprisonnés et des matelots, je me permets de retranscrire quatre des vers du refrain d'un cantique qui fut réalisé en lien avec elle :

« *Sainte Honorine, l'espérance*

Des captifs et des matelots,

Obtenez-nous la délivrance

***De nos périls et de nos maux.* »**

Tout simplement parce que cet Hexagone dans lequel nous nous situons semble nous tenir captifs d'une administration très lourde et complexe au point que notre pays est considéré comme détenant le record des lois et des décrets nous mettant, si l'on ne trouve pas solutions, dans une galère pas possible. Il faut croire, espérer cependant, que l'on parvienne à se sortir de nos périls et de nos maux...

Rémi TILLET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Janvier 2025 à 19 h 00

L'an deux mille vingt-cinq, le trente Janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gérard COGNYL, Maire de la commune des Marêts.

Étaient présents : Gérard COGNYL, Jean-Luc CNEUDT, Sandra CNEUDT, Élisabeth COGNYL, Jérôme MARTIN, Didier TERRIER

Absente excusée : Delphine BRUN (pouvoir à Gérard COGNYL), Fabienne DELAUNAY (pouvoir à Élisabeth COGNYL)

Absents : Daniel JOAO, Mickaël HUET

Secrétaire de séance : Jean-Luc CNEUDT

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 19 h 00 par Mr Gérard COGNYL

1) **Le dernier compte-rendu** de la séance du 18 Novembre 2024 est **approuvé** par le conseil municipal **à l'unanimité**.

Pour 8 dont 2 pouvoirs **Abstention 0** **Contre 0**

2)Approbation ou refus de la dissolution du RPI « Syndicat des Écoles du Plateau »

Monsieur le Maire, également Président en exercice de ce Syndicat, rappelle à son Conseil les discussions et hypothèses diverses étudiées depuis de nombreux mois suite à la volonté initiale de 2 communes (Saint-Hilliers, Rupéreux), suivies ensuite par Courchamp, de quitter le Syndicat pour des raisons essentiellement financières, le coût de fonctionnement de cette structure à 3 écoles et 3 cantines étant très élevé. Il rappelle aussi que la commune de Saint-Hilliers souhaitait également pour sa part procéder à la construction d'un groupe scolaire moderne que les 5 autres communes du Syndicat n'ont pas désiré rejoindre une fois son éventuelle construction achevée.

En l'état, suite aux réunions en Sous-Préfecture de Provins et en particulier à celle du 16 Décembre 2024 qui réunissait les élus concernés, les services de la Préfecture et de la Sous-Préfecture, l'Éducation Nationale et Île de France Mobilités, il a été demandé aux communes adhérentes de bien vouloir délibérer sur leur souhait de dissoudre ou non ce Syndicat et ce le 15 Février au plus tard pour mettre en place un nouveau dispositif applicable à la rentrée de Septembre 2025.

Une telle dissolution est de droit si les 6 communes adhérentes le décident. Si 4 ou 5 communes seulement le désirent, il convient d'obtenir l'accord du Préfet. Si 3 communes seulement le décident, ce n'est pas suffisant et la dissolution ne peut avoir lieu. A ce jour 2 communes ont opté pour la dissolution (Augers en Brie et Courchamp) et une contre (Voulton)

- Considérant d'une part qu'une telle situation de désaccord ne peut perdurer sans limite.
- Considérant d'autre part qu'une éventuelle dissolution immédiate mettrait en péril l'existence des écoles d'Augers en Brie et de Voulton qui offrent des conditions d'accueil privilégiées aux enfants de nos communes et qui sont des marqueurs fondamentaux de la vie sociétale locale.
- Considérant enfin que toute évolution du RPI doit permettre à chacune des communes concernées ainsi qu'aux membres du personnel, aux enseignants et aux parents d'élèves de débattre, ensemble s'ils le désirent, préalablement à toute décision afin de connaître au plus exact les conséquences de chaque solution possible.
- Considérant en définitive qu'une dissolution actuelle ne permettrait pas une rentrée scolaire 2025 sereine pour toutes les parties en cause

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés de refuser la dissolution actuelle du RPI «Syndicat des Écoles du Plateau »

POUR la dissolution 0 ABSTENTIONS 0 CONTRE 8 dont 2 pouvoirs

3) Contrat en CDD de Sandra CALICHARANE

Monsieur le Maire expose qu'en vue de remplacer à compter du 01 Janvier 2025 Sabrina TURPIN, placée en disponibilité sans solde à la demande de l'intéressée, à compter du 01 Janvier 2025, il a engagé en CDD pour 6 mois à l'essai Sandra CALICHARANE par simple arrêté du Maire alors que du fait de la mise en disponibilité de Sabrina TURPIN, le poste de cette dernière n'est pas fermé. La Trésorerie de Provins demande donc qu'il soit procédé à la création d'un nouveau poste sur la base du 1er échelon de l'échelle C1.

4) Adhésion au Syndicat Départemental des Énergies de Seine et Marne (SDESM) de la commune de Saint-Soupplets.

Monsieur le Maire présente à son Conseil la demandes d'adhésion au SDESM de la commune de Saint-Soupplets.
Cette demande a été acceptée par ce Syndicat le 25 09 24 et chacune des communes adhérentes doit se prononcer sur ces adhésions éventuelles.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette adhésion et, aucune objection n'étant soulevée, **le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Pour 8 dont 2 pouvoirs **Abstention 0** **Contre 0**

5) <u>Questions diverses :</u>

Néant

Séance levée à 19 h 40

La Compagnie Errance vous présente "La République d'Eysses" une histoire d'hommes solidaires.

Il s'agit d'une création mêlant lectures, théâtre, musique et projection d'images, réalisée à partir des écrits de Monsieur Jean Lafaurie, d'après son expérience vécue au sein de la prison centrale d'Eysses en 1943-44.

Un an avant le confinement, Jean Lafaurie est venu nous donner un script :

« C'est pour vous ! Vous pouvez le monter ! »

C'était déjà une pièce de théâtre, qui livrait entre ses pages des évènements marquants de sa vie :

La résistance de milliers d'hommes pour s'insurger contre la barbarie, croire au changement possible et le prouver par une extraordinaire solidarité.

Un vieil homme dans un parc, cerclé d'amis venus le retrouver, va leur narrer en images fortes sa jeunesse de résistant, son incarcération à Eysses.

La mise en place d'une République dans cette prison et le soulèvement de milliers de résistants, comme leur envoi dans le camp de concentration de Dachau.

C'est un spectacle unique qu'illumine la présence de Jean. **Du haut de ses 101 ans**, il témoigne sur scène de la grande Histoire qu'il a vécue et nous incite à ne pas l'oublier, ni se résigner ou baisser les bras devant un monde noirci de violences.

Il le partage avec des comédiens, musiciens, et le public touché, si avide de l'interroger pour 3 dates en Avril 2025 à Soisy-Bouy.

- 05 Avril 2025 à 20h30

- 06 Avril 2025 à 16h30

- 08 Avril 2025 à 20h30

Vous pouvez acheter vos places en ligne dès maintenant en suivant ce lien.

https :compagnie-errance.fr/Billetseysses

Attention, pas de vente sur place le jour J, les places étant limitées, il est impératif d'acheter vos places en ligne à l'avance !

(Si vous rencontrez une difficulté lors de l'achat en ligne, contacter la Compagnie Errance).

contact@compagnie-errance.fr

Tél : 06 95 62 13 80

À bientôt

La Compagnie Errance

APEEP

CARNAVAL

08 MARS 2025

RENDEZ VOUS A
13H30

Salle des fêtes de
ST-HILLIERS

14h00 Départ pour le défilé
16h00 Crêpes offertes à tous les enfants

Concours de costume

Catégorie 3 à 6 ans
et de 7 à 11 ans

Vente de crêpes, gâteaux et boissons

Ces étrangers et nos frères pourtant

Avant-propos

Cette exposition commence par le poème de Louis Aragon " *Strophes pour se souvenir* ". Vous allez le relire ou le découvrir. C'est en 1955 que le poète l'écrivit, à une époque où le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale et de la Résistance commençait à s'estomper. En 1959, Léo Ferré s'empara de ces vers et les chanta sous le titre " *l'Affiche rouge* ". Ainsi était immortalisée l'histoire de " *ces vingt et trois étrangers et nos frères pourtant* ".

Pendant la guerre, ils faisaient partie de ces résistants qui n'avaient pas tous la nationalité française mais qui se sont battus en France contre l'occupant nazi et pour la liberté.

Aujourd'hui, on appelle ces vingt-trois, le groupe Manouchian, du nom de son responsable militaire. En 1944, la triste Affiche rouge, largement placardée dans les villes françaises, les rendit célèbres. C'était une affiche de propagande nazie chargée de discréditer leurs actions. Il y a 60 ans, le 21 février 1944, dans l'après-midi, ils ont été fusillés au Mont-Valérien.

Cette exposition leur rend hommage et rappelle que leur rôle fut déterminant dans la Résistance.

En 1939, Missak Manouchian demande à être mobilisé dans l'armée française pour lutter contre le nazisme. Ici, en 1940, lors d'une permission.

Manouchian

Strophes pour se souvenir

De Louis Aragon

Louis Aragon
écrivain, poète français
1897-1982

Vous n'avez réclamé la gloire ni les larmes
Ni l'orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servi simplement de vos armes
La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans

Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants

Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents

Tout avait la couleur uniforme du givre
A la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement
Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine pour le peuple allemand

Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses
Adieu la vie adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui va demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini, plus tard en Erivan

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphants
Ma Mélinée O mon amour mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient La France en s'abattant

Manouchian

Un peu d'histoire

En 1939, il y a un peu plus de deux millions d'étrangers en France venus combler le déficit de main-d'œuvre créé par la mort de plusieurs millions de jeunes hommes lors de la Première Guerre mondiale. L'État et le patronat avaient alors mis en place des structures spécialisées pour attirer ces étrangers en France. À cette immigration économique s'ajoute dans les années 30 une émigration politique qui s'amplifie avec la montée des périls internationaux. Allemands, Autrichiens, Tchécoslovaques, Italiens et Espagnols quittent ainsi leurs pays pour fuir le fascisme et la répression politique dont ils sont victimes. 500 000 Espagnols franchissent la frontière pyrénéenne. Ils sont accueillis dans des camps d'hébergement où les conditions de vie sont précaires.

Lorsqu'en septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie, un grand nombre d'étrangers veulent s'engager au service de l'armée française. D'autres, victimes d'une politique de répression, sont internés dans des camps. Nombreux sont ceux qui rejoignent les rangs de la France libre ou les maquis de la Résistance où ils vont tenir une place très importante.

Camp d'Amélie-les-Bains où, à partir de 1939, sont placés sous haute surveillance des combattants républicains espagnols et des brigadistes étrangers.

Perpignan 1939. Après la prise de Barcelone par les franquistes, l'exode des Espagnols vers la France s'amplifie (à gauche).

Des antinazis allemands, ayant combattu dans les brigades internationales, dans un maquis de Lozère.

La MOI

En 1924, le syndicat CGTU met en place une section Main-d'œuvre Immigrée (MOI), reprise plus tard par le Parti communiste français, pour favoriser l'intégration des étrangers dans leur pays d'accueil. Un service d'entraide, des structures associatives, sportives et culturelles, sont créées et donnent naissance à de fortes solidarités. Ces groupes devinrent vite des pépinières de résistants.

Face à l'occupant, la MOI va en effet développer les actions les plus diverses. Ses combattants sont organisés par groupe de langues : on distingue les sections roumaine, bulgare, arménienne et une section juive. Les FTP (Francs-Tireurs et Partisans)-MOI regroupent ceux qui mènent la lutte armée.

Carte de FTP-MOI de Hermann Leopold, antinazi allemand.

La MOI diffuse tracts et journaux. Il existe plusieurs groupes dans différentes régions de France : Grenoble, Lyon-Villeurbanne, Marseille, Toulouse. En août 1943, les FTP-MOI de la région parisienne sont 65, ils sont pratiquement seuls à mener la lutte armée dans la capitale, après de nombreuses arrestations dans les rangs de la Résistance. Ils réalisent une opération armée pratiquement tous les deux jours : attentats, sabotages, déraillements de trains, poses de bombes. Au cours de l'été 1943, le groupe accomplit ses actions les plus dures et les plus spectaculaires. Son coup d'éclat a lieu le 28 septembre 1943 lorsqu'est abattu le général S.S Julius Ritter, responsable du STO (Service du Travail Obligatoire) en France.

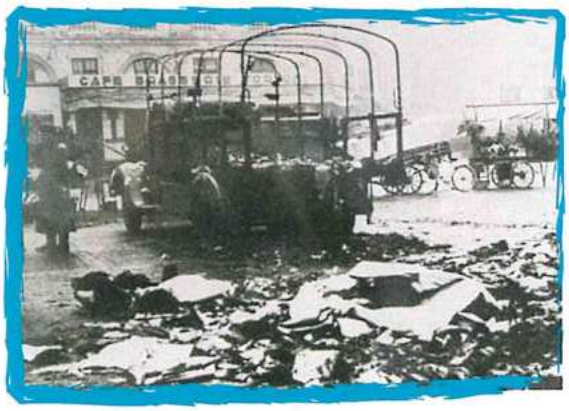

Attentat de la 35e Brigade FTP-MOI contre des convois de transport allemand à Toulouse en février 1943.

Missak Manouchian, poète et combattant

J'ai grandi nu sous le fouet de la gêne et de l'insulte... C'est par ces mots que Missak Manouchian évoquait ses premières années. Né en 1906, à Adyaman (Arménie), il est marqué, enfant, par le souvenir des massacres anti-arméniens de 1894-1896, qui firent 200 000 morts. En 1915, il a 9 ans quand sa famille est décimée lors du génocide perpétré par les armées turques qui causent la disparition de 1,5 millions d'Arméniens sur une population évaluée à 2,3 millions. Après quelques années passées dans un orphelinat en Syrie avec son frère, il rejoint la France, en 1925, où se trouvent déjà nombre de ses compatriotes. Dans ses maigres bagages, il y a des cahiers qu'il avait rempli de poésies.

D'abord tourneur aux usines Citröen à Paris, il crée par la suite deux revues littéraires, *Tchank (l'Effort)* puis *Machagouyt (Culture)*. Dans le climat de mobilisation antifasciste qui suit l'accession d'Hitler au pouvoir, il adhère au PCF en 1934. Membre du groupe communiste arménien rattaché à la MOI, il devient responsable de son jounal *Zangou*. En 1938-1939, il est secrétaire de l'Union populaire arménienne regroupant des Arméniens de gauche.

Pendant la guerre, il s'engage dans le combat contre l'occupant nazi. En 1943, il devient le chef militaire du groupe parisien des FTP-MOI qui réalise, sous son autorité, des actions particulièrement coura-geuses. En février 1944, il est fusillé au Mont-Valérien avec vingt-et-un de ses camarades. Comme Célestino Alfonso, il refuse d'avoir les yeux bandés au moment de mourir.

Les quatre Ivryens du groupe Manouchian

Célestino Alfonso

Robert Witchitz

Roger Rouxel

Wolf Wajsbrot

Célestino Alfonso (1916-1944)

Né à Ituero de Abaza (Espagne), ouvrier menuisier, responsable des jeunesses communistes d'Ivry-sur-Seine, membre des Brigades internationales en Espagne. Chef de groupe dans les FTP-MOI sous la conduite de Missak Manouchian, il prend part à de nombreuses actions autour de Paris et d'Orléans, en particulier à l'exécution le 29 septembre 1943 du général Von Schaumburg et le 28 novembre 1943 du SS-Standartenführer Julius Ritter.

Robert Witchitz (1924-1944)

Né à Abscon (Nord), de père polonais, télégraphiste puis employé dans une distillerie, militant des jeunesses communistes à Ivry-sur-Seine. Réfractaire au Service du Travail Obligatoire (STO), il rejoint les FTP-MOI de Paris en février 1943. Il participe à une dizaine d'actions contre l'occupant. Il est arrêté le 12 novembre 1943 à la suite d'une action contre un convoyeur de fonds allemand.

Roger Rouxel (1925-1944)

Né à Paris, tourneur à l'usine Texier Dufort (constructions mécaniques) à Ivry-sur-Seine. Il combat avec Robert Witchitz dans les FTP-MOI de Paris à partir du mois de février 1943. Il est arrêté le 14 novembre 1943 après avoir participé à une action contre un officier supérieur de l'armée allemande.

Wolf Wajsbrot (1925-1944)

Né à Krasnoak (Pologne), il passe son enfance à Ivry et apprend le métier de mécanicien. Ses parents sont raflés le 16 juillet 1942 et déportés. Il s'engage dans les FTP et prend part à plusieurs actions de déraillement de trains. Le 3 janvier 1943, il participe à l'attaque d'un groupe d'Allemands avenue Lowendal à Paris. Il est arrêté le 17 novembre 1943.

Manouchian

Filatures, arrestation et procès

Joseph Epstein
responsable FTPF de l'Ile-de-France, fusillé en avril 1944.

La Gestapo a longtemps été le symbole de la répression menée contre la Résistance. Or les forces allemandes ont travaillé de concert avec la police française. Ainsi, à partir de l'automne 1942, la Brigade spéciale n°2 des renseignements généraux organise de vastes filatures car les rangs des FTP-MOI sont très difficiles à infiltrer. Les résistants sont repérés, filés, arrêtés, torturés afin d'établir les liens entre eux et de reconstituer les structures.
Une importante filature aboutit ainsi, à la mi-novembre, à l'arrestation de la plupart des militants (68 arrestations) dont Manouchian et son supérieur hiérarchique, Joseph Epstein, responsable FTPF pour l'Ile-de-France arrêtés à Evry-Petit-Bourg le 16 novembre 1943.

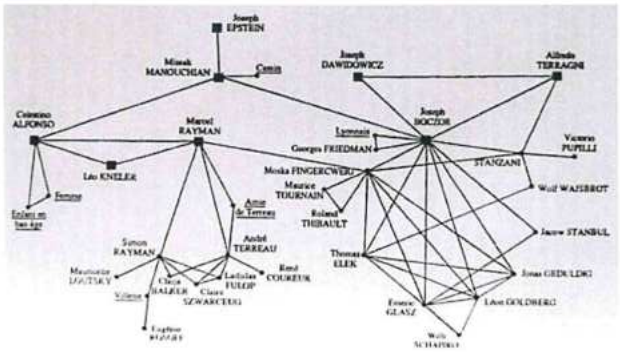

Schéma réalisé par la police après les filatures.
■ Cadres
— Liaisons entre les personnes

Le 15 février 1944, un procès à grand spectacle, véritable outil de propagande contre la Résistance, est organisé devant la cour martiale du tribunal allemand. Trente journaux français et étrangers sont conviés ainsi qu'une équipe cinématographique. Misant sur la xénophobie, l'antisémitisme et l'anticommunisme supposée de l'opinion française, le président de la Cour déclare : " *il faut faire savoir à l'opinion française à quel point leur patrie est en danger* ". La condamnation à mort, décidée d'avance, est prononcée.

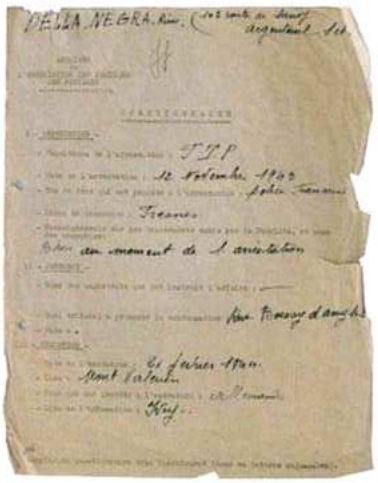

Fiche signalétique de Rino Della Negra.
Archives de l'association des familles des fusillés.

Le groupe Manouchian après son arrestation.

L'Affiche rouge

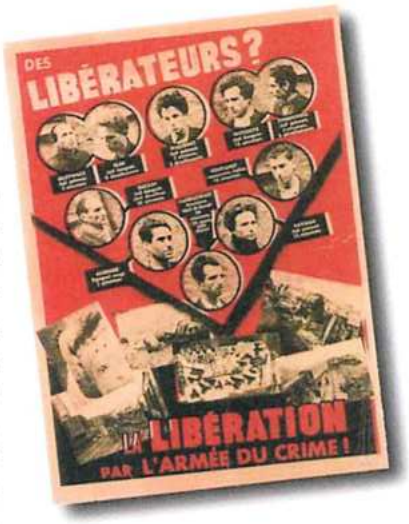

Entre le 10 et le 15 février 1944, l'Affiche rouge est largement placardée sur les murs des villes et des villages français. Sur fond rouge sang, se détachent en médaillon les visages des résistants du groupe Manouchian. Sous les portraits, un grand titre : " La libération par l'armée du crime ! ". Réalisée par les autorités d'occupation, cette affiche vise à discréditer la Résistance, assimilant ses acteurs à des assassins. La presse collaborationniste poursuit les mêmes visées de dénigrement au travers d'une vaste campagne.

L'objectif de la propagande nazie n'est pas atteint. Au contraire. Elle se retourne contre ses auteurs. À partir de ce moment-là, les Français de plus en plus favorables à la Résistance, sont majoritairement acquis à la cause des FTP-MOI. Aujourd'hui encore, l'Affiche rouge est présente dans l'esprit de beaucoup. Les résistants qui y figurent, sont inscrits dans notre mémoire collective. " *Ces étrangers d'ici, qui choisirent le feu, Leurs portraits, sur les murs, sont vivants pour toujours Un soleil de mémoire éclaire leur beauté* " (Paul Éluard, extrait de " *Légion* ", un poème écrit en hommage aux FTP-MOI).

Outre la campagne de presse chargée de discréditer la Résistance, la propagande nazie produit des brochures spécifiques comme *"L'Armée du crime"* (en haut) ou l'un des pires brûlots antisémites intitulé *"Je vous hais"* (ci-contre).

Manouchian

Ces étrangers et nos frères pourtant

Les vingt-trois

Le 21 février 1944, vingt-deux des vingt-trois membres arrêtés des FTP-MOI de la région parisienne sont fusillés au Mont-Valérien. Olga Bancic, seule femme, est transférée en Allemagne : elle est décapitée à Stuttgart le 10 mai 1944, le jour de ses 32 ans.

Joseph Boczov
38 ans, Roumain, ingénieur chimiste

Golda Bancic *dite Olga*
32 ans, Roumaine, ouvrière

Alfonso Célestino
28 ans, Espagnol, ouvrier menuisier

Georges Cloarec
21 ans, Français, ouvrier agricole

Rino Della Negra
21 ans, Français d'origine italienne, ouvrier d'usine

Thomas Elek
19 ans, Hongrois, étudiant

Maurice Fingercwajg
21 ans, Polonais, ouvrier tapissier

Spartaco Fontano
22 ans, Italien, tourneur

Jonas Geduldig *dit Miche Martiniak*
26 ans, Polonais, ouvrier gantier

Emeric Glasz
42 ans, Hongrois, mécanicien

Léon Goldberg
20 ans, Polonais, étudiant

Szlama Grzywacz
35 ans, Polonais, ouvrier cordonnier

Stanislas Kubacki
36 ans, Polonais, ouvrier mouleur

Mardi Lavitian *dit Armenek Manukian*
46 ans, Arménien, serrurier

Cesare Luccarini
22 ans, Italien, ouvrier du bâtiment

Missak Manouchian
38 ans, Arménien, tourneur

Marcel Rayman
21 ans, Polonais, ouvrier tricoteur

Roger Rouxel
18 ans, Français, tourneur

Antonio Salvadori
24 ans, Italien, mineur

Willy Szapiro
34 ans, Polonais, ouvrier fourreur

Amédéo Usseglio
33 ans, Italien, ouvrier maçon

Wolf Wajsbrot
19 ans, Polonais, apprenti-mécanicien

Robert Witchitz
18 ans, Français d'origine polonaise, employé de distillerie

Joseph Boczov

Golda Bancic

Alfonso Célestino

Georges Cloarec

Rino Della Negra

Thomas Elek

Maurice Fingercwajg

Spartaco Fontano

Emeric Glasz

Léon Golberg

Szlama Grzywacz

Mardi Lavitian

Cesare Luccarini

Missak Manouchian

Marcel Rayman

Roger Rouxel

Willy Szapiro

Amédéo Usseglio

Wolf Wajsbrot

Robert Witchitz

Jonas Geduldig, Stanislas Kubacki et Antonio Salvadori ne sont pas représentés en portrait ici.

Hommages

Après leur exécution, les membres du groupe Manouchian ont été inhumés au cimetière parisien d'Ivry. Leurs tombes se situent auprès du Carré des fusillés où reposent un grand nombre de résistants fusillés au Mont-Valérien. Chaque année, un hommage leur est rendu par les associations qui perpétuent le souvenir de leur engagement.

À l'initiative des anciens résistants français d'origine arménienne, un buste de Missak Manouchian a été inauguré dans le carré des fusillés du cimetière parisien d'Ivry le 4 novembre 1978. Dû au sculpteur arménien Ara Haroutiounian, il porte le nom des 23 fusillés du 21 février 1944.

Le 4 octobre 2003, une stèle commémorative *Division 40* a été inaugurée pour rendre hommage aux résistants fusillés inhumés au carré militaire du cimetière parisien d'Ivry.

Un monument à la mémoire des fusillés du Mont-Valérien a été inauguré le 20 septembre 2003. On y relève le nom des résistants de la MOI fusillés le 21 février 1944.

La stèle " Division 40 ".

Le monument à la mémoire des fusillés du Mont-Valérien.

PELERINAGE

Organisé sur l'initiative du Centre d'Action et de Défense des Immigrés
C. A. D. I.

au Cimetière d'Ivry
le Dimanche matin 25 Février 1945

Pour la commémoration du premier anniversaire de la mort de

MANOUCHIAN

et de ses

22 CAMARADES

Rendez-vous à 9 h. 30 très précises à la Porte de Choisy pour former le Cortège

Y participeront les organisations suivantes:

Front National Arménien (F.N.A.)
l'Union des Jeunes Patriotes Arméniens (U. J. P. A.)
Union des Femmes Arméniennes
U. G. A. U. G. J. A.
Les Amis des F. T. P. F.

Prendra la parole le Cⁱᵉⁿ OLIVIER

La fanfare du Ministère de l'Air apporte son concours

Commémoration au cimetière d'Ivry du premier anniversaire de l'exécution du groupe manouchian, 25 février 1945.

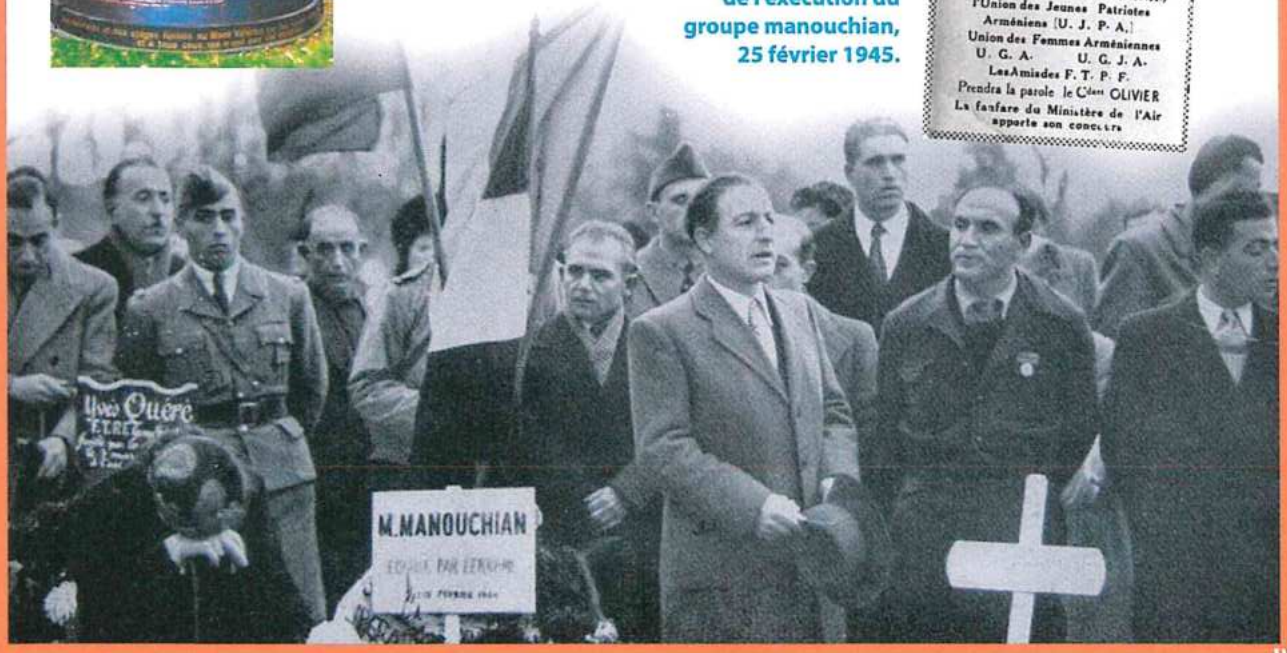

Quelques heures avant leur exécution, la plupart des résistants du groupe Manouchian écrivirent des lettres poignantes pour dire leur amour de la vie, de leurs proches, de la France. Voici celle de Missak Manouchian à sa femme Mélinée.

La lettre à Mélinée

Ma chère Mélinée, ma petite orpheline bien-aimée,

Dans quelques heures, je ne serai plus de ce monde. On va être fusillé cet après-midi à 15 heures. Cela m'arrive comme un accident dans ma vie, je n'y crois pas mais pourtant je sais que je ne te verrai plus jamais. Que puis-je t'écrire, tout est confus en moi et bien clair en même temps.

Je m'étais engagé dans l'armée de la libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la liberté et de la Paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit. Chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur à tous…

J'ai un regret profond de ne t'avoir pas rendue heureuse. J'aurais bien voulu avoir un enfant de toi, comme tu le voulais toujours. Je te prie donc de te marier après la guerre, sans faute, et d'avoir un enfant pour mon bonheur et pour accomplir ma dernière volonté. Marie-toi avec quelqu'un qui puisse te rendre heureuse. Tous mes biens et mes affaires, je te les lègue, à toi, à ta sœur, à mes neveux. Après la guerre, tu pourras faire valoir ton droit à la pension de guerre en tant que ma femme car je meurs en soldat régulier de l'Armée française de Libération. Avec l'aide de mes amis qui voudront bien m'honorer, tu feras éditer mes poèmes et mes écrits qui valent d'être lus. Tu apporteras mes souvenirs si possible à mes parents en Arménie. Je mourrai tout à l'heure avec mes vingt-trois camarades avec le courage et la sérénité d'un homme qui a la conscience bien tranquille, car personnellement je n'ai fait mal à personne et si je l'ai fait, je l'ai fait sans haine.

Aujourd'hui il y a du soleil. C'est en regardant le soleil et la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous, ma bien chère femme et mes biens chers amis… Je t'embrasse bien fort, ainsi que ta sœur et tous les amis qui me connaissent de loin ou de près.

Je vous serre tous sur mon cœur. Adieu. Ton ami, ton camarade, ton mari, Missak Manouchian.

Mélinée

Manouchian

COMMUNIC'ACTIONS MUNICIPALES

Anniversaires :

Sont à fêter du 15 Février au 14 Mars, sauf erreur ou omission que vous voudrez bien me signaler et excuser. Et si la date est déjà passée du fait du sempiternel retard apporté à la confection du Bulletin, cela fera toujours une occasion de plus de boire un coup à nouveau !

Anaïs BRONSIN née un 15 Février

Maryse DABADIE née un 18 Février

Marie-Jeanne DELAGNEAU née un 19 Février

Grégory BOUHIER né un 22 Février

Alain BRONSIN né un 25 Février

Félicien CHANMALA né un 26 Février

Alexandre BRONSIN né un 27 Février

Jade COLLIGNON 18 ans le 27 Février

Mylène MONTAGNE née un 28 Février

Émilie BEZANÇON née un 02 Mars

Robin MARTIN 11 ans le 05 Mars

Fabien GUÉMON né un 08 Mars

Fabien LUTGEN né un 10 Mars

Laetitia OLIVIER née un 10 Mars

Ganem SWAMINATHAN né un 14 Mars

Communication :

Rémi Tillet nous plonge cette fois dans les hasards de la naissance et les vertus de la résilience dont il faut faire preuve pour continuer à lutter et exister.

Je vous le rappelle : n'hésitez pas à intervenir pour tout sujet ou critique de votre choix. Nos colonnes vous sont ouvertes. Souvenirs, photos, anecdotes, recettes ou autres, opinions diverses... Vous avez tous quelque chose à dire et ce Bulletin a été conçu pour cela.

RAPPEL : nous avons mis en place l'application « Panneau Pocket » qui vous permet d'accéder à des informations rapides sur l'actualité communale et autres. C'est gratuit et à télécharger sur Google par exemple, soit en téléchargeant cette application sur votre ordinateur = app.panneaupocket.com

A ce jour, 154 d'entre vous sont « abonnés » aux informations des Marêts et 1171 connexions ont été notées depuis le 29 Janvier 2025 sur notre application communale ! N'hésitez pas, c'est un bel outil d'information rapide et d'alerte en cas d'urgence.

Déchetterie :

Je vous rappelle qu'il est désormais de nouveau possible de prévoir un transport en déchetterie pour les personnes qui ne pourraient le faire elles-mêmes. Si cela vous intéresse, contactez – moi pour déterminer le jour possible ***mais ne mettez rien sur la voie publique avant d'en avoir eu l'autorisation .***

A noter que la déchetterie de Villiers Saint Georges est de nouveau ouverte après travaux.

RPI :

Les Conseils Municipaux de chacune des 6 communes composant le RPI « Syndicat des Écoles du Plateau » se sont prononcés avec pour résultat 3 communes en faveur de la dissolution du RPI Augers en Brie, Courchamp et Rupéreux) et 3 communes contre cette dissolution (Les Marêts, Saint-Hilliers et Voulton)

Dans ces conditions, le RPI ne peut être dissous en l'état mais je le rappelle : il va de soi que nous ne pourrons pas avancer longtemps et sereinement avec les divergences d'opinion actuelles. Il convient à mon sens de changer les statuts en cours, obsolètes à bien des égards, et d'imaginer une suite, sans regroupement avec les communes qui ne le désirent pas mais avec pour objectif si possible le maintien en fonctionnement des 3 écoles.

Travaux

Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable menés par le SNE reprendront à la mi-mars afin de mettre en place la nouvelle conduite entre la départementale à hauteur de Courchamp et le chemin de Baale à Maréchères.

Nouveaux Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mercredi 8 h à 12h et 12 h30 à 16 h30

Le Maire

Gérard Cognyl

mairie.lesmarets@gmail.com

Tél :01 64 01 00 43

06 08 87 07 99

Site internet = lesmarets.com

01 64 01 93 81